

Autour de Le Quesnoy

UN PROJET HORS NORME

Une école par les enfants et pour les enfants

GOMMEGNIES Ce vendredi 27 septembre avait lieu l'inauguration du groupe scolaire Antoine-de-Saint-Exupéry. L'occasion pour les élus du territoire de visiter un projet de 14 mois, pas comme les autres.

C'est en discutant avec les enfants de la classe que l'atmosphère du bâtiment marque. Dehors, le vent s'abat sur les arbres, une foule de visiteurs attend son tour pour visiter l'école et la pluie commence à se montrer. Mais à l'intérieur, pas un bruit. Il y a bien les enfants, un peu excités par la visite, qui expliquent comment une fouille archéologique se passe aux élus. Mais en dehors du bruit ambiant de la salle, rien ne vient parasiter la concentration des élèves dans leurs explications. Plus agréable encore, la chaleur naturelle. Pourtant, un 27 septembre pluvieux dans le Nord, les manteaux sont de sortie. Mais une fois dans l'école, le climat extérieur s'arrête et laisse place à une agréable température. Dans un petit livret distribué lors de la visite, Benoît Guiost, maire de Gommegnies explique : « nous retiendrons de ce projet l'ingénierie mise en œuvre en amont pour anticiper les changements climatiques, maximiser l'éclairage naturel, profiter de l'ensoleillement l'hiver pour chauffer le bâtiment et s'en prémunir l'été, intégrer la terre crue pour réguler la température et l'humidité intérieures. »

UN PROJET HORS NORME

Vous l'aurez compris, ce projet se veut responsable et durable. Amélie Fontaine, architecte basée à Grand Fayt, et responsable du projet a même pous-

« un projet exemplaire dans sa conception. Il correspond totalement à l'image de l'Avesnois »



Les élus présents pour l'inauguration ont rencontré les enfants de l'école.

Les subventions

Le coût total du projet revient à 3 826 873€. La préfecture a financé à hauteur de 1 054 295€, le département 975 000€, la région 872 606€, la ville de Gommegnies 824 972€ et enfin le Communauté de Commune 100 000€.

ser le vice dans les détails : au dessus des portes-manteaux, une petite encoche afin d'y glisser des étiquettes et ainsi éviter l'utilisation de la patafix. L'architecte revient sur les défis de ce chantier hors-norme : « il a fallu que l'on travaille avec des ressources locales. Le bois vient de la forêt de Mormal, la terre a été extraite directement du site et paille a été fournie par des agriculteurs des communes voisines. C'était de faire participer les habitants et les parents à ce chantier pour marquer les esprits et leur montrer cette proximité qu'ils ont avec les ressources. Amélie Fontaine conclut, le cœur de ce projet a été la santé des enfants et garantir la qualité de l'air pour les élèves. »

DE NOMBREUX ÉLUS

Pour l'inauguration, de nom-

breux élus du territoire avaient fait le déplacement : Hélène Demolombe-Tobie, sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, Christian Poiret président du département du Nord, Jean-Pierre Mazingue président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal ou encore Guislain Cambier sénateur du Nord, qui salue : « un projet exemplaire dans sa conception. Il correspond totalement à l'image de l'Avesnois et prouve encore une fois que nous avons des chantiers importants sur le secteur. Et je tiens à souligner que cette école a aussi été possible grâce au pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Son chantier s'inscrivait parfaitement dans les subventions que nous pouvions utiliser. »

DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Après une visite de l'intégralité de l'établissement, les élus se sont suivis face au pupitre placé pour l'occasion dans la cour de l'école. Si le discours menaçait, à tout moment, de se faire sous la pluie, Hélène Demolombe-Tobie, Christian Poiret, Jean-Pierre Mazingue et Guislain Cambier se sont mis d'accord pour féliciter le projet de Benoît Guiost et Amélie Fontaine. Le président du département s'est dit « scotché par une telle architecture d'une telle qualité. Tout le monde ne mesure pas le travail effectué. Les enfants et les parents de Gommegnies ont de la chance d'avoir un tel établissement. » Il a également tenu à souligner l'importance de ce chantier : « jamais le département n'a mis une subvention aussi importante dans un tel projet communal. »

Timothée Crémone

La vidéo-surveillance à l'étude pour des points stratégiques

GOMMEGNIES

Depuis quelques temps, des dégradations sont apparues à des endroits discrets du village, comme au terrain multisports ou à la salle des sports. « On voit que les villages au alentour investissent dans la vidéo-surveillance, et que la petite délinquance va de facto revenir chez nous. Les dégradations apparues dans le village, ne sont peut-être à l'heure actuelle que des dégradations d'amusement mais il faut intervenir avant que ce soit une volonté de dégrader » souligne Benoît Guiost, maire de Gommegnies. Lors du dernier conseil municipal, l'élu

a souhaité soumettre l'idée de commencer à déployer la vidéo-surveillance dans le village afin de lutter contre la petite délinquance. « La première étape est d'ouvrir le débat, de consulter la population et de faire des devis afin d'évaluer les coûts » ajoute-t-il. Les élus du conseil municipal sont tombés d'accord pour lancer une étude à partir du diagnostic établie par la gendarmerie. Ses préconisations permettront de contrôler les endroits de passages stratégiques ainsi que les lieux de vie de la commune. La commune va donc lancer une consultation auprès de la population sur leur site internet.



Caméra CM 01/10 Gommegnies